Bienvenue sur e-Licence || site de consultation des licences et permis d'affaire de la Côte d'Ivoire

### Approbation des agences de notation

Approbation des agences de notation

## Structure

Autorité des Marchés Financiers de l'Union Monétaire Ouest Africaine (AMF-UMOA)

## Autorité émettrice

Autorité des Marchés Financiers de l'Union Monétaire Ouest Africaine (AMF-UMOA)

## Ministère

Conseil des Ministres de l'UMOA

#### Nature de la licence

# Agrément

licence

## Contact de l'autorité de émettrice

Situation géographique Avenue Joseph ANOMA 01 BPM 1878 Abidjan 01 - Côte d'Ivoire

**Tél.Fixe** +225 27 20 33 23 04 +225 27 20 31 56 20 Adresse Mail sg@crepmf.org

+225 27 20 21 57 42

**Site Internet** www.crepmf.org

Information de la licence

Nature de la licence Agrément

Type de la licence Licence professionnelle

Catégorie de la licence (Licence délivrée à l'issue des délibérations d'une commission

(catégorie B))

**Secteur d'activités de la licence** Finances et assurance

Sous secteur d'activités de la Marché financier

**Nature de l'Actionnariat** Mixte

Capital imposé (FCFA) Frais administratif (FCFA) Caution

0 null Non applicable

Montant de la Caution (FCFA) si applicable

Périodicité de renouvellement:

null

null

Renouvellement soumis à

inspection Oui

Délai de délivrance (jours) renouvellement

Frais administratif lié à la demande de

Ces frais administratif lié à la demande de renouvellement

renouvellement (FCFA)

(FCFA) sont-ils?

Période spécifique de dépôt des dossiers. Si oui, prière la préciser

null

null

L'investisseur peut-il exercer un droit de recours en cas de rejet ou d'avis défavorable de sa demande de licence ?

Si oui, prière indiquer les recours offerts

Non

90

Information sur les fondements légaux

# Information sur les pénalités

La règlementation soumet-elle le requérant à des pénalités en cas de non-respect des dispositions en vigueur?

Si oui, quel est le montant de la pénalité ou le mode d'évaluation du montant de la pénalité

1) 5.000 francs CFA durant les quinze (15) premiers jours ; 2) 10.000 francs CFA durant les quinze (15) jours suivants; 3) 15.000 francs CFA au-delà.

Les principaux motifs d'application de la pénalité

## Total des frais administratifs

null

Oui

Pièce fournir

Formes juridiques